



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

|  |  |
|--|--|
| <b>Nom de l'établissement :</b>  | <b>Trédi</b>   |
| <b>Adresse de l'établissement :</b>  | Parc Industriel de la Plaine de l'Ain<br>1215, Avenue Charles de Gaulle<br>01150 Lagnieu   |
| <b>Activité de l'établissement :</b>   | Le site Trédi Saint-Vulbas est spécialisé dans la destruction par voie thermique et la revalorisation de déchets industriels dangereux (produits chimiques, phytosanitaires, solvants...). Il assure également la décontamination, l'élimination et la réhabilitation de transformateurs électriques contaminés aux polychlorobiphényles (PCB).  |
| <b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b> | Non concerné   |
| <b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>  | Les risques d'accidents majeurs associés aux activités de l'établissement TREDI de Saint-Vulbas sont principalement liés au stockage de déchets dangereux ou de déchets contenant des substances dangereuses entreposés sur le site en vue de leur traitement.<br>Les phénomènes dangereux pouvant conduire à un éventuel accident majeur sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Explosions confinées et non confinées ;</li><li>• Incendies ;</li><li>• Pressurisations lentes de bacs ;</li><li>• Dispersions toxiques.</li></ul> |

|  |   |
|--|---|
| <b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b> | <p>Les phénomènes dangereux qui peuvent conduire à un accident majeur potentiel sont les incendies, les explosions et les émissions toxiques.</p> <p>De manière générale, le site s'est engagé dans une politique de prévention des accidents majeurs et met en place un système de gestion de la sécurité pour maintenir et améliorer le niveau de maîtrise décrit dans l'étude de dangers de l'établissement.</p> <p>Les installations à l'origine d'accidents majeurs potentiels sont équipées de différents organes de sécurité adaptés (soupapes, disque de rupture, mesures de niveau, coupures d'alimentation automatiques, vannes de régulation, capteurs,...) permettant de prévenir la survenance d'un accident majeur et de mettre en sécurité les installations en cas de dysfonctionnement, ainsi que de nombreux moyens techniques ou humains (systèmes de détection et d'extinction incendie fixe, murs coupe-feu, rétentions, divers contrôles, procédure en cas d'épandage, moyens d'extinction mobiles,...).</p> <p>Le site est exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations et à la gestion des situations d'urgence.</p> <p>En complément de ces mesures, le site dispose également d'une équipe de seconde intervention formée et entraînée pour intervenir sur tout type de sinistre.</p> <p>L'accès au site est strictement contrôlé l'établissement est clôturé sur la totalité de sa périphérie.<br/>Le site, sous vidéosurveillance permanente, est également gardienné.</p> |
|--|---|